

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

\cap		-:	\sim	$^{\wedge}$	\neg
N9	rri	21			

Prix AMF "Jeune chercheur "2017 : Appel à candidature

Avec l'objectif de renforcer ses liens avec le monde académique et d'encourager les études en lien avec la régulation financière, l'AMF a créé à l'automne 2014 un prix " Jeune chercheur ". D'un montant de 3 000 euros, ce prix récompense la meilleure recherche sur des thèmes économiques et financiers présentant un intérêt pour le régulateur. La date limite de dépôt des candidatures est le 30 juin 2017.

Conditions de candidature :

- être titulaire d'un doctorat délivré par une université ou école française ;
- être affilié à une université ou à une autre institution de recherche française ;
- poursuivre un projet de recherche en finance pertinent pour un régulateur des marchés financiers :
- ne pas avoir plus de trente ans au 31 décembre 2016.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2017. La sélection des candidats sera réalisée par le Conseil scientifique de l'AMF et les services de l'Autorité. Il reviendra au Collège, sur avis du Conseil scientifique, de choisir le lauréat.

Les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature à l'AMF, à l'adresse électronique suivante : <u>conseilscientifique@amf-france.org</u> URL =

[mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

Ce dossier devra réunir :

- un curriculum vitæ (incluant la liste des publications à jour) ;
- un résumé de thèse en quelques pages accompagné du rapport de soutenance ;
- et, au maximum, deux articles publiés en lien avec des thèmes d'intérêt pour le régulateur.

Toute demande de renseignement pourra être adressée à l'adresse suivante : <u>conseilscientifique@amf-france.org</u> URL = [mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

Calendrier:

	Date limite	du c	dépôt	des	dossiers	de	candidature	: 30	juin	2017
--	-------------	------	-------	-----	----------	----	-------------	------	------	------

— Sélection finale et diffusion des résultats : septembre 2017

Remise	du	prix	: déce	mbre	2017

^	
SUR LE MÊME THÊME	

S'abonner à nos alertes et flux RSS







Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02